



## ACTIVITÉS DES ORGANISMES

### CENTRE DE FEMMES LA MARG'ELLE

#### Cafés-rencontres :

Journée de la terre « les fines herbes et leurs vertus », le **jeudi 26 avril de 9h00 à 11h30**. Coût : 3\$/membre et 6\$/non-membre.

#### Groupe de discussion

Venez discuter avec nous sur différents sujets, le **mardi 24 avril de 13h30 à 16h00**. Coût : gratuit.

### APPRENDRE EN CŒUR

#### L'heure du conte à la bibliothèque

En collaboration avec la bibliothèque de Saint-Rémi, l'organisme Apprendre en cœur présente le **samedi 21 avril**, l'heure du conte avec Historine **de 9h15 à 9h45 et de 10h00 à 10h30**. Le concept très original se veut avant tout une animation interactive pour les enfants. Vous devez vous inscrire au **450 454-0400**. L'activité est gratuite et l'enfant doit être accompagné du parent ou d'un adulte.

#### Inscriptions au camp d'été Stimulation

Le **samedi 21 avril de 9h00 à 11h00**, vous pouvez inscrire votre enfant au camp d'été Stimulation pour les enfants de 3 à 5 ans. Camp d'été qui se tiendra du 25 juin au 17 août, à l'école Saint-Viateur. Les inscriptions auront lieu à la bibliothèque de Saint-Rémi. Pour informations : **450 454-0400** ou [www.apprendreencoeur.org](http://www.apprendreencoeur.org)

#### Ateliers jeux de mots

En collaboration avec la bibliothèque de Saint-Rémi, nous donnons des ateliers de jeux de mots, le **mercredi de 9h30 à 11h30**. Ces ateliers s'adressent aux enfants de 2 à 5 ans avec le parent ou un adulte qui accompagne l'enfant. C'est gratuit et vous pouvez vous inscrire au **450 454-0400**.

### SOURIRE SANS FIN

#### Places disponibles à la halte-garderie Toucanonri

Un service de garde à temps partiel ou occasionnel qui s'adapte à vos besoins. Ouvert **du lundi au vendredi de 8h30 à 16h15**. Pour les enfants de 6 mois à 5 ans, Pour Informations ou inscriptions, contactez Julie Deneault au **450 454-5747** ou passez nous voir à au 2A, rue Sainte-Famille à Saint-Rémi.

### CERCLE DE FERMÈRES SAINT-RÉMI

Souper mixte dansant avec le Duo Blue Moon "Souignons la fête des Mères" dans une ambiance différente et festive, le **mardi 1<sup>er</sup> mai à 18h00** au Club de Golf Triangle d'Or à Saint-Rémi, 1970, Chemin du Golf, Saint-Rémi. Au menu : Suprême de volaille farci, servi par Les Acolytes. Prix: 24,95\$ + taxes. Hâtez-vous de réserver, date limite 20 avril (sinon nous devons annuler cette activité). Informations : **Yvette 450-992-6120**. Au plaisir de passer du bon temps avec vous!

Pour plus d'informations : [www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca)

**L'Écho** DE SAINT-RÉMI



**Prochaine séance  
du conseil municipal**  
22 / 05 / 2018  
20h00

**Prochaine séance  
de la Cour municipale**  
26 / 04 / 2018  
18h00

**Mairie**  
450 454-3993  
105, rue de la Mairie,  
Saint-Rémi (Québec)  
J0L 2L0

**Heures d'ouverture**  
du lundi au jeudi de  
8h00 à 12h00 et de  
13h00 à 16h30  
Vendredi de 8h00 à  
13h00

**Bibliothèque**  
**Heures d'ouverture**  
du mardi au vendredi  
de 14h00 à 21h00  
Samedi de 13h00 à 16h00

**Écocentre**  
**Heures d'ouverture**  
Mercredi de 18h à 21h  
Vendredi de 13h à 21h  
Samedi de 9h à 17h  
Dimanche de 10h à 16h

**Loisirs / Réservation  
de salle centre  
communautaire**  
450 454-3993 poste 5345

**En cas d'urgence**  
En dehors des heures  
d'ouverture, composez le  
9-1-1



# L'Écho

## DE SAINT-RÉMI

Le 20 avril 2018  
VOL. 22 NO. 15

## LA VILLE VOUS INFORME...

### NOUVELLES EN BREF DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de l'assemblée du 16 avril, le conseil municipal a :

- autorisé le versement d'une subvention pour l'année 2018 aux organismes suivants : Apprendre en cœur, Entraide familiale, Association du hockey mineur les Jardins du Québec;
- adopté une nouvelle Politique de tarification et d'utilisation des salles du centre communautaire. Celle-ci accorde, entre autres, un rabais de 25% pour les résidents ainsi qu'une sixième salle gratuite pour ceux qui louent plusieurs fois durant l'année;
- approuvé la mise en place d'un projet pilote de parc de planches à roulettes pour la période de mai à août 2018, en plus d'une séance d'une heure par semaine d'initiation avec un entraîneur spécialisé;
- autorisé un partenariat avec l'organisme *DéPhy-moi signature Inc.* en promouvant ses activités et en lui prêtant une salle gratuite;
- approuver le nouvel horaire pour l'ouverture de la bibliothèque dont l'entrée en vigueur est prévue le 30 avril 2018 :
  - Dimanche et lundi : fermée
  - Mardi et mercredi : 14h00 à 20h00
  - Jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 20h00
  - Samedi : 10h00 à 13h00

### RINÇAGE DES BORNES-FONTAINES

Durant la journée entre **7h00 et 17h00** et ce, jusqu'au **16 mai** inclusivement. Pour toute question, communiquez avec nous au **450 454-3993 poste 0**. Merci de votre collaboration!

### LE DÉFI DES ÉLUS

Dans le cadre du défi santé, le conseil municipal invite la population à s'activer le **samedi 28 avril** qui se déroulera dans les rues de la ville. Il s'agit d'effectuer un parcours de 5 kilomètres à la marche en passant par les différents parcs et espaces verts de la municipalité. Le circuit sera agrémenté de musique, d'animation et d'une collation santé à l'arrivée. Le départ aura lieu à 10h00 au parc Jean-Paul-Ferdais (69, rue des Merisiers). Pour l'occasion, nous vous encourageons à vous vêtir avec des couleurs fluorescentes! **En cas de pluie, l'activité est maintenue et des ponchos vous seront distribués gratuitement.** C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

### JOUR DE LA TERRE

Depuis 1970 un peu partout sur la planète, le **22 avril**, on célèbre le JOUR DE LA TERRE. Sous le signe de la fête, mais aussi de la responsabilité que nous portons tous envers l'environnement, il s'agit d'un bon moment pour partager nos bons coups et réfléchir sur les impacts de nos gestes quotidiens sur la planète.

Que ce soit par les incitatifs financiers à l'achat de composteurs domestiques ou de baril récupérateur d'eau, par la distribution de pousses d'arbres, par la récupération de certains matériaux à l'écocentre, ou simplement, par les trucs et astuces offerts sur son site Internet, la Ville souhaite vous accompagner dans vos actions concrètes pour l'environnement et ainsi célébrer la Terre, toute l'année.





SCRUTIN DU 13 mai 2018

ÉLECTION PARTIELLE – Poste : conseiller du district numéro 6

**AVIS PUBLIC**

**Révision de la liste électorale municipale**

Avis public est, par la présente, donné par madame Diane Soucy, présidente d'élection que:

- La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 9 avril 2018.  
**Elle fera maintenant l'objet d'une révision.**
- Les conditions requises pour être un électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale sont les suivantes : toute personne qui est majeure le jour du scrutin et, le 23 mars 2018 :
  - est de citoyenneté canadienne;
  - n'est pas en curatelle;
  - n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
 et
  - est soit :
    - domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins 6 mois au Québec;
    - depuis au moins 12 mois, soit :
      - ⇒ **propriétaire unique d'un immeuble** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;
      - ⇒ **occupante unique d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;
 NOTE : Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.
    - ⇒ **copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont électeurs de la municipalité le 23 mars 2018.  
Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.
- Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, le demandeur doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter **deux documents** dont l'un mentionne **le nom et la date de naissance** et l'autre, **le nom et l'adresse** du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.
- La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la Commission de révision à l'endroit suivant : **édifice de la Mairie (salle du Conseil) – 155, rue de la Mairie à Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0.**

Jours pour présenter des demandes :

Dates :  
**Mercredi, 25 avril 2018**  
**Mercredi, 25 avril 2018**  
**Jeudi, 26 avril 2018**

Heures :  
**de 14h30 à 17h30**  
**de 19h00 à 22h00**  
**de 10h00 à 13h00**

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec la présidente d'élection, au numéro **450 454-5112** ou à l'adresse : 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0.

**Donné à Saint-Rémi, ce 20 avril 2018**

**Diane Soucy, OMA**  
**Présidente d'élection**

**AVIS PUBLIC**  
**Règlement numéro V 647-2018-01**

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue le 16 avril 2018, le conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant :

| Numéro        | Titre                                                                                                                                                            | Description informative                                                                                                                      |
|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| V 647-2018-01 | Règlement amendant le règlement numéro V 647-2016-00 établissant une Politique de tarification et d'utilisation des salles du centre communautaire de Saint-Rémi | Politique adoptée suite à l'étude des coûts pour la location des salles, en tenant compte de tarifs réduits pour les citoyens de Saint-Rémi. |

Ce règlement est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**Donné à Saint-Rémi, ce 20 avril 2018**

**Diane Soucy, OMA Greffière**

**VENTE DE LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE**

Une vente de livres usagés provenant de dons que la bibliothèque reçoit tout au long de l'année se tiendra du **24 au 28 avril**. Il y en aura pour tous les goûts (romans, documentaires, jeunesse, etc.). De belles découvertes sont à faire à petits prix!

**LES RENDEZ-VOUS BRANCHÉS DÉBARQUENT À SAINT-RÉMI!**

La Ville de Saint-Rémi est fière d'accueillir les Rendez-vous branchés, au centre communautaire le **samedi 5 mai** prochain entre **11h00 et 15h00**, présenté en partenariat avec la Caisse Desjardins des Moissons et Équiterre. Cet événement, sous le thème de l'électrification des transports, permet aux citoyens de se familiariser notamment avec les voitures électriques à travers des conférences et divers kiosques. Des concessionnaires automobiles y seront afin de vous y présenter différents modèles et vous aurez même la chance de faire un essai routier. Une conférence d'une durée de 30 minutes sera offerte à 11h30 et 13h30. Vous pourrez également participer au concours donnant la chance de gagner un voyage pour deux à la Baie-James ainsi qu'un mois d'essai d'une voiture électrique.

C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de l'événement au <http://equiterre.org/solution/rendez-vous-branche-de-saint-remi>.